

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept avril deux mil vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 24 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme LACROIX Audrey.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme LIENARD Evelyne, procuration à M COUVENT Jean-Pierre ; M BOVELETTE Marc, procuration à M BARBRY Jean-Marie ; M LEVEQUE Pascal ; M COUVEZ José, procuration à M CARRIERE Guy ; M JOURDAIN Philippe, procuration à Mme CHAUWIN Francine ; Mme OBLED Aurélie ; Mme SOUBRIER Amandine, procuration à Mme LABALETTE Martine.

Absents : M DEHON Gérard, Mme SIMONETTI Sandrine, M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi M TABARIE Didier pour secrétaire.

QUESTION N° 16/2025

BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS - ANNEE 2024

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre COUVENT

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la ville pendant l'exercice budgétaire de l'année 2024, retracé par le compte financier unique auquel ce bilan sera annexé.

En 2024, le bilan des cessions et acquisitions s'établit comme suit :

VILLE de NEUVILLE SAINT REMY

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

ACQUISITIONS

Désignation du bien	Localisation	Références Cadastrales	Origine de Propriété	Identité du Cédant	Achat
TOTAL					0,00 €

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr - Tél. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Internet : <http://www.neuillesaintremy.fr>

CESSIONS

Désignation du bien	Localisation	Références Cadastres	Origine de Propriété	Identité du Cessionnaire	Montant
Habitation	142 Rue de Lille	Parcelle AB 378	NEUVILLE SAINT REMY	SCI Tilira	33 000,00 €
Habitation	138 rue de Lille	Parcelle AB 264	NEUVILLE SAINT REMY	SCI Aldorine	36 000,00 €
TOTAL					69 000,00 €

Pour copie conforme

Délibération publiée sur le site Internet de la ville le 10 avril 2025

Transmise à la Sous-Préfecture le 10 avril 2025

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy



Didier TABARIE,

Secrétaire de séance